

RAPPORT DU COMITÉ DE L'ÉQUITÉ DE L'ACP, JUILLET 2001

Deux activités ont marqué cette année : l'organisation d'une table ronde dans le cadre du congrès de l'ACP et une enquête majeure sur les questions d'équité dans les départements de philosophie.

Le but de la table ronde était de discuter de la question de savoir si le comité, qui a pour mission de promouvoir l'équité envers toutes les minorités, devrait commencer à établir des statistiques en ce qui concerne d'autres minorités que les femmes ; jusqu'à maintenant, les statistiques annuelles et la majeure partie des statistiques des enquêtes triennales étaient consacrées à la représentation des femmes. Les participants à cette table ronde étaient : Samantha Brennan (UWO), Cressida Heyes (Alberta), Christine Overall (Queen's), Dale Turner (Dartmouth) et Daniel Weinstock (Université de Montréal). La question de savoir s'il faut que le comité se penche sur l'équité concernant toutes les minorités fait l'objet d'une recommandation.

Le comité avait un mandat particulier cette année, celui de procéder à une enquête majeure, un genre d'enquête qui se fait tous les trois ou quatre ans. La dernière date de juin 1997. Contrairement à ce qui avait été fait par le passé et en accord avec les recommandations des membres du comité responsable de la dernière enquête majeure, le comité a décidé de faire un sondage plus modeste que celui de 1997. En 1997, seulement 30% des institutions contactées avaient répondu (de plus, certaines des réponses obtenues étaient incohérentes). Un de nos buts était d'obtenir un meilleur taux de réponses, et ce but est atteint, car 66% des départements contactés ont répondu. De plus, nous n'avons pas fait appel à une compagnie privée, mais nous l'avons mené à bien nous-mêmes – avec l'aide précieuse d'une étudiante en philosophie très efficace, Catherine Boucher. Ainsi, plutôt que de coûter 1950 \$ comme en 1997, notre sondage n'a coûté que 600 \$.

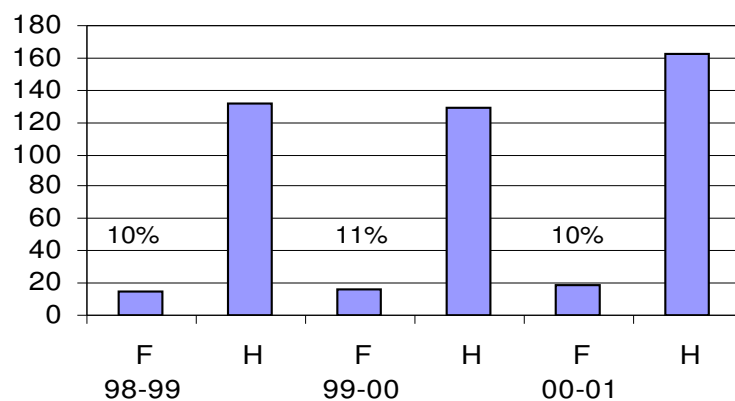
Le sondage a commencé à la mi-avril, le questionnaire ayant été concocté de janvier à mi-avril. 31 sur 47 départements ont répondu au sondage. Il faut dire que Catherine Boucher a fait un suivi téléphonique et électronique efficace pour obtenir le plus de réponses possibles. Nous avons décidé d'étendre les questions aux trois dernières années : 98-99, 99-00, 00-01. De plus, nous nous sommes concentrés sur la représentation des femmes dans les départements, la représentation des femmes aux études supérieures, en particulier en ce qui concerne le taux de diplômation, et finalement le pourcentage des femmes au niveau des engagements. Seule la dernière question portait sur d'autres sortes de minorité.

Voici les résultats ainsi que quelques remarques plus spécifiques sur leur signification.

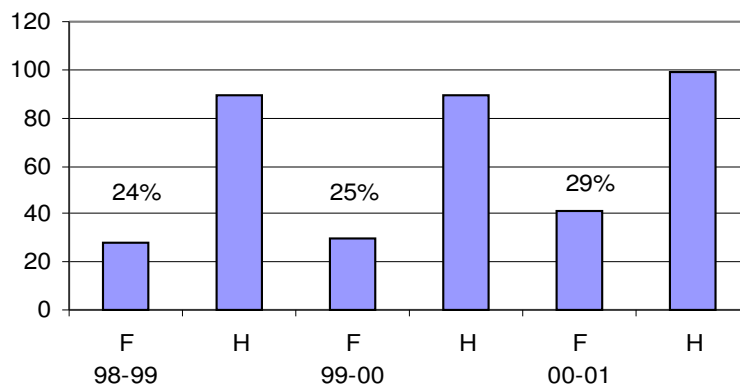
Question 1 : Veuillez indiquer le nombre d'hommes et de femmes employés par votre département à chacun des niveaux suivants.

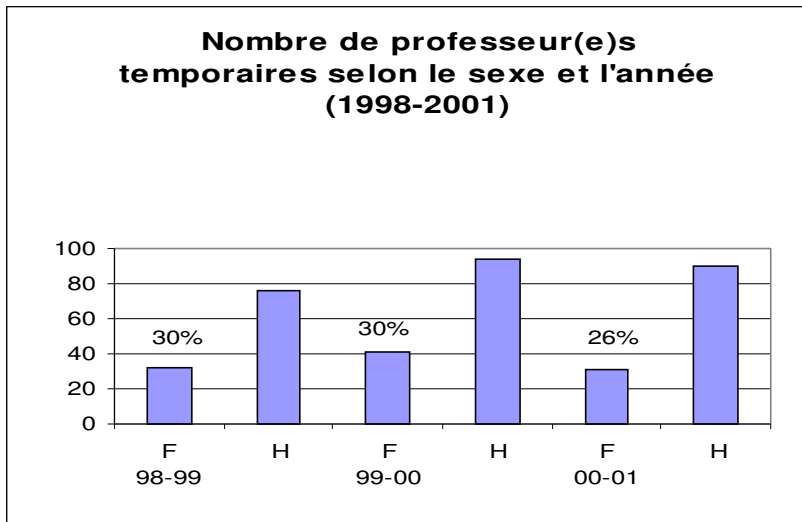
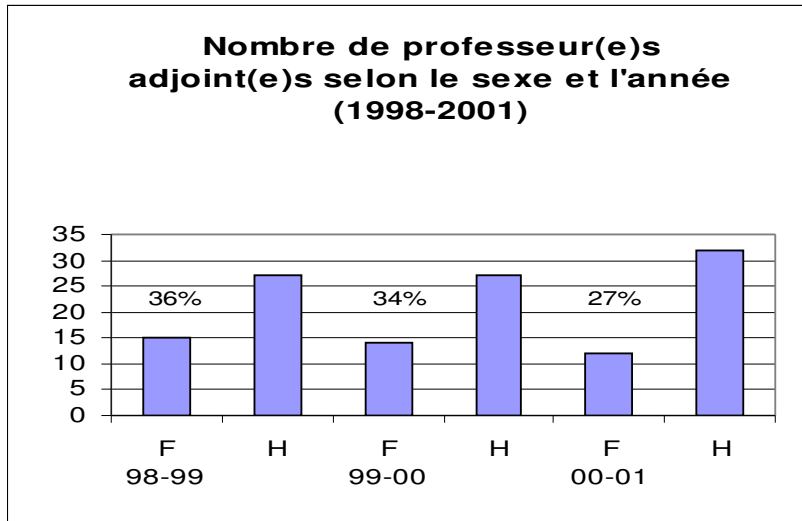
Résultats : (Notez que les nombres sur la gauche (0 à 180 dans ce cas) représentent le nombre de personnes dans la catégorie donnée. Les pourcentages au-dessus des colonnes représentent le nombre de femmes en comparaison avec le nombre total de femmes et d'hommes dans la catégorie donnée (10% des professeurs titulaires étaient des femmes en 98-99, par exemple). 'F' signifie femmes et 'H' signifie hommes.)

**Nombre de professeur(e)s titulaires
selon le sexe et l'année (1998-2001)**



**Nombre de professeur(e)s agrégé(e)s
selon le sexe et l'année (1998-2001)**

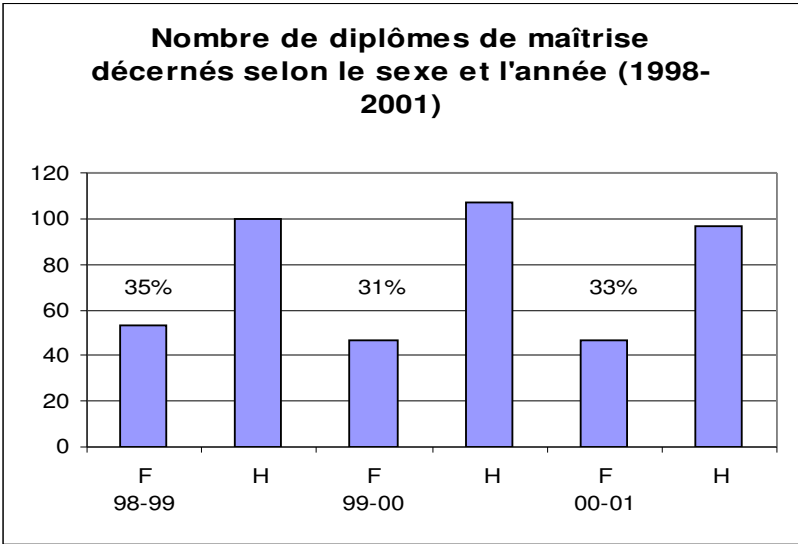
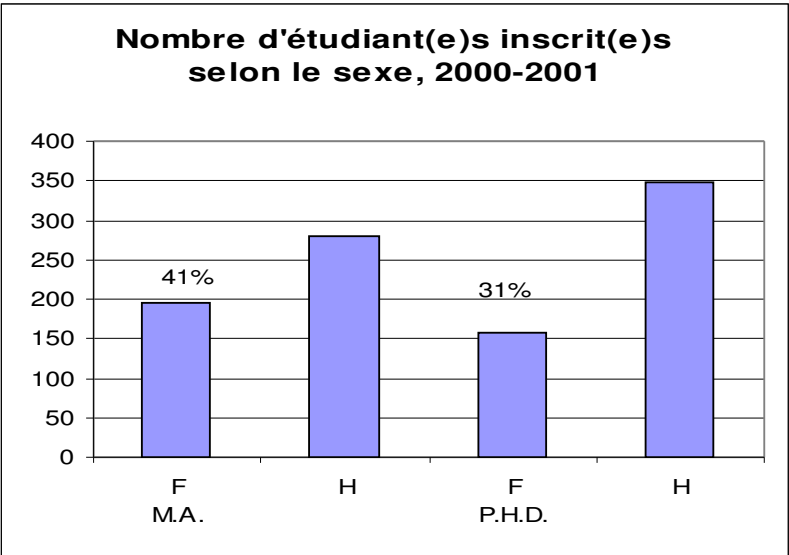


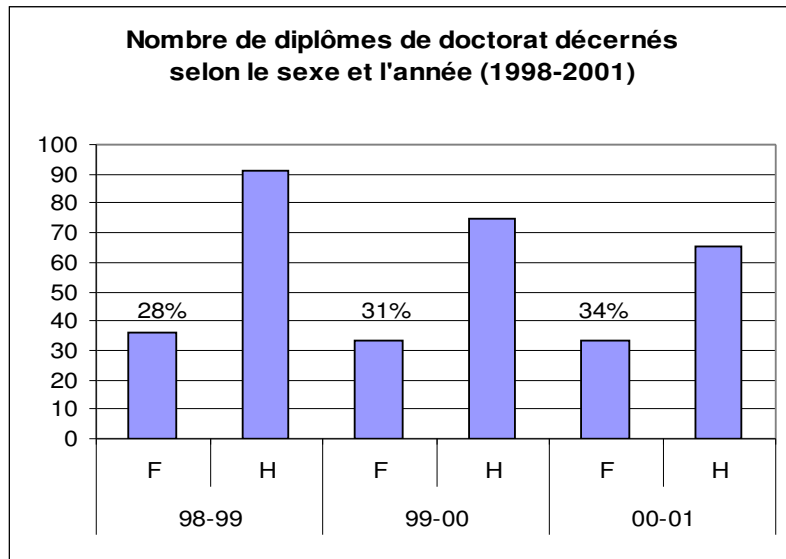


Commentaire : Le pourcentage de professeurs titulaires reste de l'ordre de 10%, ce qui est extrêmement faible. Nous sommes loin des 25% que préconisait l'ACP en 1992 pour l'année 2000, et encore plus loin des 50% visés pour 2010. Pour les professeurs agrégées et adjointes, nous sommes près de 30% (avec une moyenne de 32% pour les professeurs adjointes). Ces résultats semblent relativement encourageants. Notons toutefois une baisse notable en ce qui concerne le pourcentage de professeurs adjointes (36%, 34%, 27%). Le pourcentage de professeurs temporaires est aussi proche de 30%.

Questions 2 : Veuillez indiquer le nombre d'hommes et de femmes inscrits dans vos programmes d'études supérieures (2^e et 3^e cycles).

Résultats :



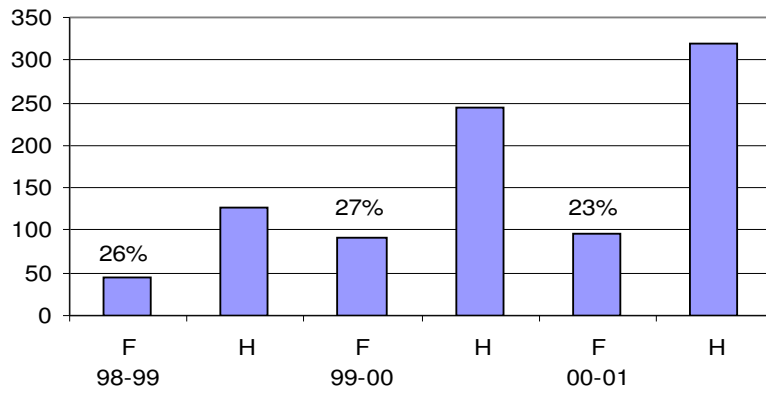


Commentaire : En ce qui concerne les taux de diplômation, ce qui est frappant est que les chiffres correspondant aux taux de représentation des femmes dans le corps enseignant : environ 30% de diplômes de doctorat décernés vont à des femmes. Notons la légère augmentation, puisque l'on passe de 28% à 34%.

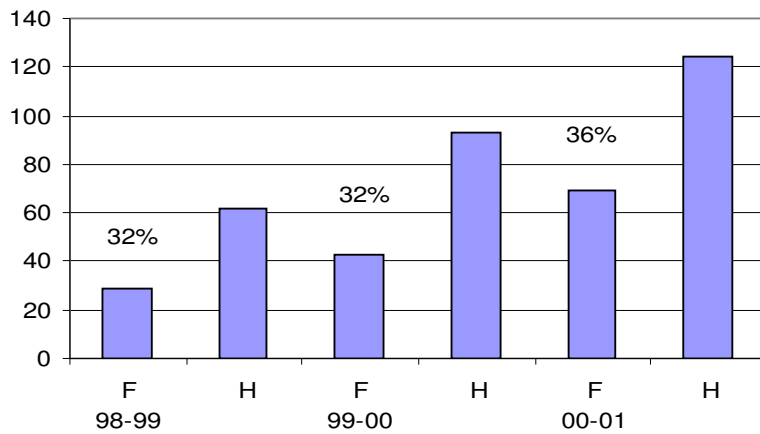
Question 3 : Si votre département offre un programme de doctorat, et si ces informations sont disponibles, veuillez indiquer, selon le sexe, le nombre de demandes d'admission reçues, le nombre d'offres d'admission envoyées par votre département et le nombre de nouveaux inscrits pour chacune des années complètes suivantes (si les chiffres sont estimés, veuillez l'indiquer par la lettre 'e').

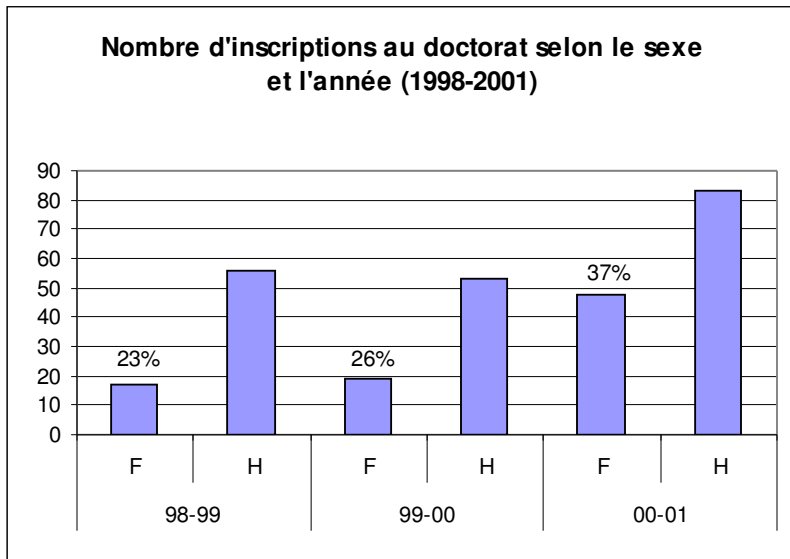
Résultats :

Nombre de demandes d'admission au doctorat selon le sexe et l'année (1998-2001)



Nombre d'offres d'admission au doctorat selon le sexe et l'année (1998-2001)

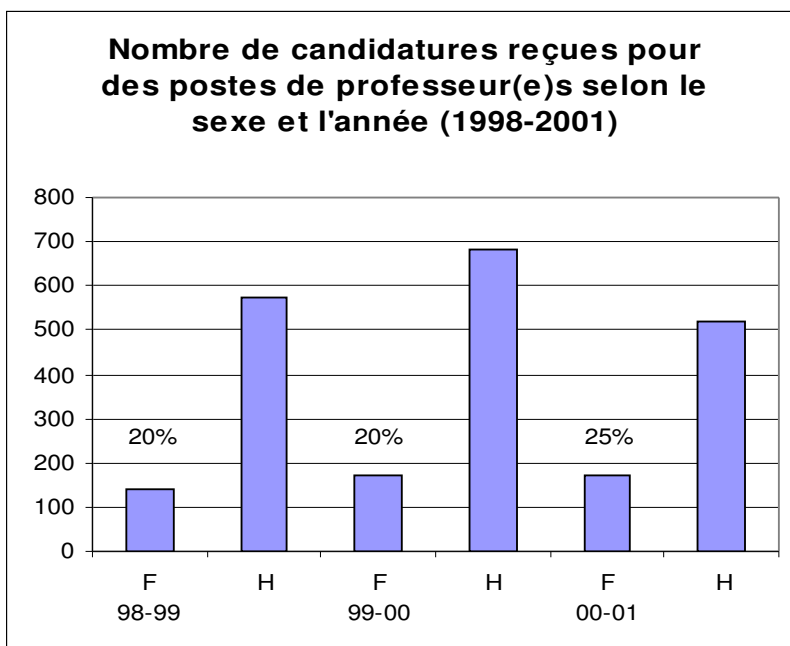


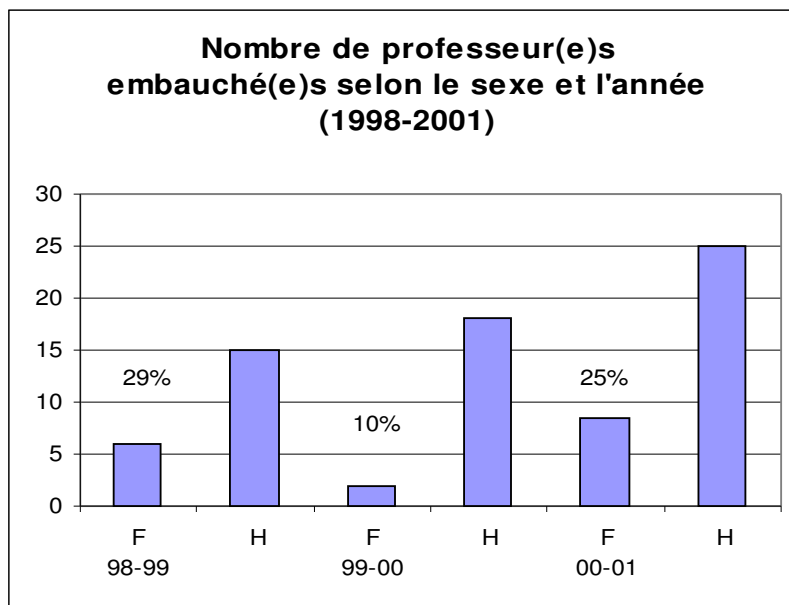
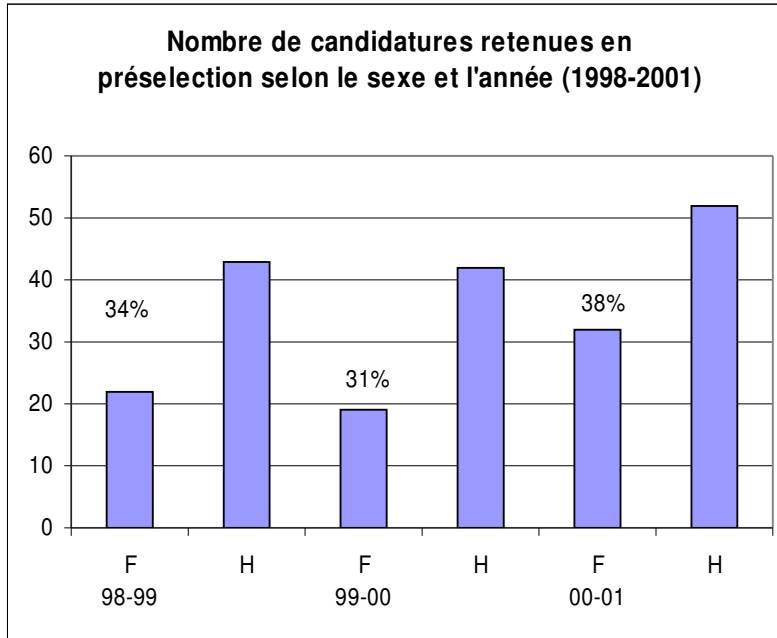


Commentaire : Le taux de demandes d'admission et d'inscriptions est assez bas : 25% et 28% respectivement, sur les 3 ans. Toutefois, les offres d'admission vont à un pourcentage plus élevé, comparativement avec le nombre de demandes d'admission dans chaque catégorie. Le même genre de remarque s'applique aux inscriptions au doctorat pour 2000-01 (37% de femmes).

Question 4 : Si votre département a réalisé une ou des embauche(s) au cours des trois dernières années, veuillez indiquer, selon le sexe, le nombre de candidatures reçues, le nombre de personnes invitées en entrevues et le nombre de personnes embauchées.

Résultats :





Commentaire : Le bât blesse en ce qui concerne l'engagement : on ne retrouve que 21,3% de femmes, et ce même si 34% des candidats appelés en entrevues sont des femmes. Cette différence (avec les données concernant le nombre de professeurs) suggère que la proportion de femmes dans le corps professoral pourrait baisser à nouveau. Notez que les 21,3% de femmes engagées ne sont pas loin des pourcentages de candidatures reçues (21,7%). Ces chiffres suggèrent que les politiques de discrimination positive que beaucoup de département affirment avoir n'ont que peu d'effet.

Question 5 : Si votre département a bénéficié d'une chaire d'études fédérale au cours de la dernière année (juillet 2000 à juin 2001), veuillez indiquer le sexe des titulaires :

	Femmes	Hommes
Chaire junior	0	2
Chaire senior	0	1

Commentaire : Les trois chaires ont été octroyées à des hommes blancs.

Question 6 : Votre département ou votre université a-t-il ou a-t-elle sa propre politique d'équité en emploi au sujet des femmes? Si c'est le cas, veuillez décrire brièvement la politique :

À cette question, sur les 31 répondants, 30 départements ont indiqué s'ils possédaient ou non une politique d'équité en emploi au sujet des femmes. Vingt-cinq de ces derniers ont une telle politique alors que 5 n'en ont pas (un département n'avait pas l'information disponible).

Questions 7 : Votre département ou votre université a-t-il ou a-t-elle sa propre politique d'équité en emploi au sujet des minorités visibles, des personnes atteintes d'une déficience et des membres des Premières nations? Si c'est le cas, veuillez décrire brièvement la politique :

À cette question, sur les 31 répondants, 30 départements ont indiqué s'ils possédaient ou non une politique d'équité en emploi au sujet des minorités visibles, des personnes atteintes d'une déficience et des membres des Premières nations. Vingt de ces derniers ont une telle politique alors que 10 n'en ont pas (un département n'avait pas l'information disponible).

La morale de l'enquête : la vraie question est celle de comprendre pourquoi il n'y a qu'environ 30% de femmes inscrites au doctorat. Mais c'est une question qui risque de devenir périmée ; si la tendance se maintient (et il est important de réfléchir à ce qui a produit cette tendance, et aussi à la question de savoir si elle va se maintenir), il y aura de plus en plus de femmes inscrites dans les programmes de doctorat (23%, 26%, 37% !). Une autre question importante est de savoir pourquoi il y a une telle disparité entre les pourcentages de femmes sur les listes brèves et celui de femmes engagées.

Note : nous déplorons que les départements des universités suivantes n'aient pas répondu à notre questionnaire : Bishop's University, University of British Columbia, Brock University, University of Calgary, Carleton University, Lakehead University, McGill University, Memorial University, Moncton University, Nipissing University, University of P.E.I., Regina University, Ryerson University, St-Francis Xavier University, St-Thomas More University.

Recommandations finales :

Le comité souhaite faire trois recommandations :

1. À la lumière des discussions que nous avons eues lors de la table ronde, nous recommandons qu'à l'avenir, les statistiques portent sur les quatre sortes de minorités suivantes : les femmes, les membres des minorités visibles, les personnes handicapées et les autochtones. Nous recommandons qu'en cas de conflit, l'identité de la personne soit définie par elle-même plutôt que par ses supérieurs administratifs.
2. Notamment dans le but de marquer ses dix ans d'existence, mais aussi pour faire un bilan provisoire, le comité souhaite organiser une séance plénière lors du congrès de l'année prochaine.
3. Le comité souhaite la création d'un document servant de guide pour les pratiques d'engagements.

Christine Tappolet, présidente
Brenda Baker,

Vicki Igheski,
David Kahane,
Carolyn McLeod,